



Convocation pour une réunion du conseil d'établissement qui se tiendra le mercredi 5 octobre 2022, à 19 h, au local d'arts plastiques.

Proposition d'ordre du jour

1. Constatation du quorum
2. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 septembre 2022
5. Interventions du public
6. Fonctionnement des rencontres
 - a. Règles de régie interne
 - b. Calendrier des rencontres
7. Nominations aux différents postes au sein du CE
 - a. Présidence
 - b. Vice-présidence
 - c. Secrétariat
8. Formations obligatoires destinées aux membres du conseil d'établissement
Capsules à visionner au préalable :

[Capsule 1 - Introduction à la formation obligatoire](#) (3 min.)

[Capsule 2 - La nouvelle gouvernance scolaire](#) (4 min.)

[Capsule 3 - Conseil d'établissement en bref](#) (3 min.)
[Capsule 4 - Rôles et responsabilités des membres et de la direction](#) (5 min)

[Budget annuel d'un établissement](#) (8 min.)
9. Budget école 2022-2023 (*document remis sur place*)
10. Approbation des activités complémentaires
11. Planification annuelle des COSP (3^e cycle)
12. Planification annuelle Éducation à la sexualité
13. Service de garde (annulation d'inscription à la journée pédagogique)
14. Informations générales
 - a. Du président ou de la présidente
 - b. Du directeur
 - c. Du trésorier ou de la trésorière
 - d. Du personnel
 - e. Du représentant au comité de parents
 - f. Du commissaire
15. Autres sujets
16. Levée de l'assemblée